

Image not found or type unknown



Violation droit de propriété

Par **Axel19b**, le **25/01/2013 à 14:03**

Bonjour,
Je loue actuellement une grange pour stocker diverses marchandises étant commerçante.
Or il se trouve que l'ensemble des granges a été racheté par une personne et que cet acheteur pour se débarrasser des locataires a ouvert quelques unes de ces granges en retirant les portes notamment de ma grange.
Ce qui fait que tout est entre ouvert...
Je vais donc me rendre à la gendarmerie.
Aussi, que dois je faire de plus? Que risque t il?
Cordialement merci